



Renouvelez vos compétences et votre expertise d'encadrant technique amiante sous-section 4, avec notre formation de recyclage.

Type de formation

Recyclage

Durée

7 heures (1 jour)

Prix

230 €

Prise en charge par le CPF

Non

Organisation

3 à 8 stagiaires

Formateur

Formateur qualifié en prévention des risques d'amiante

Prérequis

- Avoir suivi la formation initiale

Évaluation

- Évaluation théorique et pratique

Certification

- Attestation de compétence

Objectifs

- Connaître les opérations spécifiques de l'activité exercée pouvant entraîner la libération de fibres d'amiante et les niveaux d'exposition et d'empoussièrement induits
- Être capable de définir des procédures adaptées aux interventions sur des matériaux contenant de l'amiante
- Connaître les principes généraux de ventilation et de captage des poussières à la source
- Être capable d'établir un mode opératoire, s'intégrant, selon les cas, dans un plan de prévention ou un PPS, et de le faire appliquer (sur la base des résultats de l'évaluation des risques)